

## ANNEXE FICHE INSCRIPTIONS ACB 2023-2024

À la suite de difficultés ayant eu lieu la saison passée dans la prise des licences, le club sollicite de votre part **une lecture attentive** de ce document annexe avant votre adhésion au club.

### Réductions disponibles (aides financières cumulables)

- **« Atouts Normandie » volet « Loisirs »** : aide financière accordée par la Région Normandie pour les jeunes de 15 à 25 ans.

**Pour bénéficier de la réduction** sur votre licence, transmettre IMPERATIVEMENT avec votre dossier le QR code (ou le n° de dossier) ainsi que le code secret à 4 chiffres pour bénéficier d'une réduction allant jusqu'à 30 €. Les 30€ seront alors déduits directement de votre dossier.

- **Le Pass Jeunes 76**, aide financière accordée par le Département 76.

**Pour bénéficier de la réduction** d'un montant **maximum** de 60€ sur votre licence, vous devrez nous fournir 2 paiements séparés correspondants 1- aux 60€ et 2- au restant dû (par exemple : licence à 135€, nous fournir un chèque de 60€ et un autre chèque de 75€) ainsi que la document CAF confirmant que vous bénéficiez de l'aide à la rentrée scolaire. Un premier paiement sera encaissé tout de suite dès traitement de votre dossier, le chèque de 75€ dans notre exemple, tandis que l'autre sera conservé en attendant de nous fournir la preuve de réalisation de votre inscription (à compter du 01/10/2023) sur

<https://teleservices76.seinemaritime.fr>

Le club recevra courant janvier une liste des bénéficiaires inscrit et nous vérifierons votre inscription,

**Attention : si vous n'avez pas fait l'inscription en ligne sur le téléportail, nous serons obligés d'encaisser le 2<sup>e</sup> chèque.**

- **Le Pass'Sport** : allocation du Ministère de rentrée sportive de 50 €, destinée enfants de 6 à 18 ans et bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire ainsi que les étudiants boursiers jusqu'à 28 ans.

**Pour bénéficier de la réduction** des 50€ directement sur votre licence, vous devrez nous fournir le document reçu par mail ou courrier où figure le nom du bénéficiaire. Les 50€ seront alors déduits directement de votre règlement de dossier.

### LE PASS COLLEGE N'EST PAS RECONDUIT POUR LA RENTREE 2023

Enfin, le clubs ne prend pas les moyens de paiement suivants

Coupons sport

Chèque vacances

Et comme on dit en famille : bienvenue au club

